

## LOT 2 - FICHE-PROJET N°II.08

### POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS ET CITOYENS EN MATIERE D'ENERGIE

#### 1.1 DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET

La Ville a mis en place depuis plusieurs années déjà des réflexions et des actions en matière d'énergies renouvelables (PALME, PAED, Energ'éthique, POLLEC...). Cette fiche vise à poursuivre ce développement, pour amener encore davantage les citoyens et les acteurs locaux à réfléchir et agir en faveur à la fois des énergies renouvelables et de leur utilisation rationnelle.

Priorité pourra être donnée au développement de projets alternatifs exemplatifs portés par un partenariat entre les citoyens, les associations et les pouvoirs publics. Mais il faut aller au-delà de l'exemplatif et mettre en place des projets durables et économiquement rentables.

Plusieurs pistes de développement sont évoquées.

- Etudier, tester et développer les nouvelles méthodes de **production d'agro-carburants**, notamment le miscanthus, les taillis de saules...  
Ces derniers sont meilleurs pour la biodiversité. Par contre, le miscanthus est utilisé pour sa contribution à la lutte contre l'érosion et les coulées boueuses ; il est planté en bandes au bord des champs. Sa récolte est utilisée comme bio-carburant ou comme paillage des parterres par exemple pour les espaces publics.  
Plusieurs projets sont développés à Gembloux, notamment à Ernage, où un agriculteur l'utilise comme combustible de chauffage, et à Bothey, où il alimente la chaufferie du Home Le Foyer.  
Réfléchir à la création d'une véritable filière pour développer ce type de carburants et étendre son utilisation aux bâtiments publics.
- Développer un **système de chauffage urbain** pour des entités adaptées : par exemple lors du développement d'un nouveau quartier, ou lors de l'aménagement d'un nouveau projet public, par exemple au miscanthus ou via d'autres systèmes de chauffage.
- Proposer aux citoyens d'être **partenaires de projets énergétiques sur des bâtiments ou infrastructures communaux**, par l'achat de parts dans l'investissement, comme cela se pratique déjà sur l'entité pour les éoliennes citoyennes par l'association Nosse Moulin.
- Développer le système de **groupement d'achats en matière d'énergie** : carburants, panneaux solaires... tels que cela a déjà été développé auparavant dans la Commune. Mieux informer les habitants de leur existence.
- Etendre l'accès au gaz de ville dans les villages proches des zones desservies (par exemple aux Isnes).
- Poursuivre l'information aux citoyens sur l'intérêt de l'isolation et les aides dont ils peuvent bénéficier.

## 1.2 JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet est jugé important par les habitants et les membres de la CLDR car il y a urgence à sensibiliser et agir en matière d'énergie. La densité de population à Gembloux permet la réalisation de certains projets (achats groupés, coopératives citoyennes...). De nombreuses actions ont déjà été lancées, tant par la Ville que par des initiatives de particuliers ; elles sont à amplifier et à développer.

Les systèmes de bio-carburant utilisant le miscanthus sont intéressants, en particulier pour les agriculteurs, les collectivités ou les bâtiments publics. Des expériences sont en cours de développement. Le miscanthus est intéressant pour ces utilités multiples, en particulier son rôle de rétention du ruissellement et des coulées boueuses.

La CLDR ne souhaite par contre pas se limiter au développement de projets exemplatifs qui ne soient pas généralisables et ne tiennent pas la route. Les exemples à développer doivent prouver leur efficacité.

Liens toutefois possibles avec la fiche de lot 1 Maison de la nature et de l'environnement.

## 1.3 LIEN A LA STRATEGIE DU PCDR

Le projet vise plusieurs objectifs de la stratégie du PCDR. Il répond plus spécifiquement à l'objectif de poursuivre l'exploitation des énergies alternatives,

Obj. 1.1. Gembloux, sa ville et ses villages, renforcer les liens, l'identité locale et le vivre ensemble

Obj. 2.2. Améliorer la qualité des cours d'eau et la gestion des inondations

Obj. 2.5. Préserver l'environnement rural, le patrimoine bâti et le paysage.

Obj. 4.1. Gembloux, pôle agricole, une identité à conforter

Obj. 4.2. Soutenir les agriculteurs

Obj. 4.4. Communiquer : renforcer les liens entre agriculteurs et habitants

Obj. 5.4. Stimuler le tissu économique par l'innovation

**Obj. 5.5. Poursuivre l'exploitation d'énergies alternatives**

Obj. 5.6. Informer et former

## 1.4 IMPACTS DU PROJET SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

### *Aspects sociaux et culturels*

Les impacts sociaux et culturels des projets sont limités et dépendent des actions/aménagements concrets qui seront réalisés. Les groupes d'achats, les synergies... peuvent constituer aussi des moyens d'améliorer la cohésion sociale.

### *Aspects environnementaux*

Le projet vise tout d'abord à générer des impacts en termes environnementaux, par l'utilisation d'énergies alternatives aux carburants fossiles et la limitation des rejets de gaz à effets de serre dans l'environnement. L'exploration et le développement de nouvelles pistes pourra convaincre de nouveaux utilisateurs et participer au développement de ces filières. Certaines pistes comme le miscanthus permettent de répondre à plusieurs enjeux, tant énergétiques que de lutte contre le ruissellement ou l'aménagement écologique des espaces verts. La culture n'exige pas de fertilisants particuliers.

La culture du miscanthus pourrait avoir localement un impact négatif car les plantes poussent à plus de trois mètres et créent des rideaux qui referment les vues et les paysages. Il s'agit d'étudier cet aspect lors de la décision de plantations. Celles-ci restent en place plusieurs dizaines d'années, même si elles sont coupées chaque année au printemps pour la récolte.

La question peut se poser aussi pour les taillis de saules.

L'implantation des éoliennes est positive pour l'environnement, par son caractère de production d'énergie renouvelable. Elle provoque toutefois aussi des impacts négatifs non négligeables tant sur l'environnement que le cadre de vie ; il s'agit de pouvoir les atténuer : bruits, effet d'ombre stroboscopique, risque pour l'avifaune et les chauves-souris, impacts paysager et effet d'encerclement...

### *Aspects économiques*

Les impacts des projets en matière énergétique sur le secteur économique ne sont pas négligeables, le but étant de développer des filières qui tiennent la route et puissent être rentables. Pour les agriculteurs, l'autonomie de chauffage peut permettre à terme des économies substantielles permettant de rembourser l'équipement.

Des mesures telles que les achats groupés devraient aussi permettre aux particuliers d'économiser sur leur facture énergétique.

## 1.5 LOCALISATION ET STATUT

La localisation est à préciser selon les actions et aménagements qui se dégageront de la fiche. Les plantations de miscanthus sont par exemple liées de manière plus spécifique aux zones sensibles en matière de coulées boueuses.

On l'a vu, certains modes de productions d'énergies alternatives (plantations de miscanthus, éoliennes...) peuvent avoir un impact sur le paysage et leur localisation doit être réfléchi en amont.

## 1.6 PORTEURS DE PROJET ET PARTIES PRENANTES

### *Porteur du projet*

Ville de Gembloux, service énergie

### *Parties prenantes*

CLDR

Agriculteurs, collectivités concernées

Associations environnementales, groupements citoyens, coopératives

Valbiom, APERE

Centre indépendant de promotion fourragère (CIPF)...

Acteurs privés du secteur de l'énergie

Service travaux

## 1.7 PROGRAMME DE REALISATION

### *Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche*

- A ce stade, la fiche n'a pas pointé de projet précis et ne peut donc être reprise parmi les projets en lot 1

### *Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)*

- Depuis 2000, la Ville s'est engagée activement dans la politique énergétique (projet PALME, cellule énergie au sein de l'administration, Commune Energ'éthique, financement UREBA, commune POLLEC, forum Energie-Climat, PAED...);
- Achats groupés de combustibles, d'équipements;
- Projets miscanthus en collaboration avec les agriculteurs locaux;
- Nosse Moulin, coopérative citoyenne pour l'éolien...;
- Définition par la Ville d'un cadre éolien à l'échelle locale.

### *Planification, descriptif de la mise en œuvre et phasage*

- Relevé complet et actualisé des démarches et actions déjà entreprises en matière d'énergie ; Evaluation du bon fonctionnement et des opportunités de poursuivre et de développer.
- Mise en place de projets bio-masse : estimation du potentiel de plantations, d'exploitation, d'utilisation en chauffage ou autres ; Recherche de partenaires pour l'exploitation, en fonction des besoins en termes de ruissellement ; Installation de systèmes de chauffage bio-masse dans des bâtiments publics ;
- Sensibilisation et diffusion de l'information au sujet des actions qui sont réalisées, des développements qui sont possibles, soit au niveau collectif, soit au niveau des particuliers ; Mettre en place une plate-forme de collecte et de diffusion des informations.

*Démarches administratives à réaliser*

*Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé*

## 1.8 EVALUATION (EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS VISES ET LES EFFETS ATTENDUS)

**Indicateurs de réalisation** : Indicateurs mesurant les effets directs issus des actions et projets mis en œuvre - Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Projets identifiés	OK	Rapport annuel du PCDR et précision de la fiche activée
Sensibilisation	OK	Rapport annuel du PCDR et précision de la fiche activée

**Indicateurs de résultat** : Indicateurs mesurant le résultat direct et immédiat d'une intervention sur le public cible – Quels sont les effets du projet ?

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre,...)
Indicateurs à préciser en fonction des projets concrets qui seront développés en matière d'énergies alternatives : Nombre d'ha cultivés en miscanthus, en saule ou autres, nombre d'agriculteurs impliqués	Evolutions (ha, nombre d'agriculteurs...)	Rapports de la CAC, des services communaux  Consommation énergétique et production de renouvelables : suivi des chiffres à l'échelle communale (cf. étude AREBS 2014, voir diagnostic)  Nombre de citoyens qui rencontrent le service énergie pour avoir des infos